

Séance du 14 décembre 2022

Président : M DESEILLE François

Membres présents : M BERTHIER Christophe – Mme BONNERY Andrée – M DAVID Bruno – M
MAGLICA Georges - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : M REBSAMEN François, ayant donné pouvoir à M DESEILLE François –
Mme TENENBAUM Françoise ayant donné pouvoir à M BERTHIER Christophe – M BORDAT
Pierre ayant donné pouvoir à M SAVONNET Bernard

Objet
de la délibération

2 – Politique financière et comptable de l'établissement

2. 2. Budget primitif 2023

Par délibération en date du 19 octobre 2022, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté les orientations budgétaires et comptables suivantes :

1. Sur le prêt sur gages :

- L'activité, après deux années 2020 et 2021 de repli suite à la crise sanitaire, est en hausse soutenue portée notamment par le retour de l'inflation qui pèse sur le pouvoir d'achat. Un point d'activité a fait l'objet d'une présentation spécifique lors du Conseil d'orientation et de surveillance d'octobre 2022.
- Ce niveau d'activité en hausse est amplifié par un cours de l'or qui demeure à un niveau historiquement élevé, ainsi que par une remontée des taux d'intérêt en général et du taux de l'usure en particulier.
- En parallèle, l'établissement continuera à développer les nouveaux produits :
 - Sur le prêt sur gages de vins et spiritueux, la création d'une opération spéciale « Ma Tante sur la Route des Grands Crus » et la vente aux enchères qui suivra en septembre 2023 sera un temps fort de l'année,
 - Sur le prêt Véhicules anciens, l'établissement renouvellera son partenariat avec le circuit de Dijon Prenoïs et accentuera ses contacts avec les clubs de collectionneurs.

- En conséquence, il est proposé de tenir compte de ces facteurs de croissance de l'activité pour projeter une hausse des intérêts

2. Sur les prêts aux établissements publics

- Le Crédit municipal de Dijon a obtenu l'extension d'agrément aux associations et établissements publics en 2022.
- Deux prêts ont été accordés pour un total de 3,5 M€.
- Le développement de cette activité permettra de dégager des ressources supplémentaires qui seront inscrites au budget primitif.

3. Sur les placements de trésorerie

- La rapide remontée des taux touche tous les types de placements, de la rémunération des dépôts à vue aux produits de placement structurés.
- Le travail d'optimisation de la trésorerie disponible s'accroîtra en 2023 afin de dégager là aussi des ressources supplémentaires qui seront inscrites au budget primitif.

4. Sur les charges d'exploitation

- L'établissement poursuivra en 2023 son effort de contention des charges d'exploitation. Le départ à la retraite non compensé de la responsable Comptabilité ordonnateur et RH jouera à plein sur l'exercice. La bascule informatique sur une nouvelle solution devrait également être génératrice d'économies sur la maintenance de l'outil actuel.
- Néanmoins, le contexte inflationniste actuel doit être pris en compte pour établir les prévisions de dépenses, notamment sur les fluides mais également sur les charges générales de fonctionnement.
- L'effort sur la communication sera maintenu afin d'accompagner la reprise de l'activité observée depuis avril 2022.
- Par ailleurs, des crédits seront prévus pour l'organisation de l'opération « Ma Tante sur la Route des Grands Crus »
- Enfin, et conformément aux échanges lors du débat sur les orientations budgétaires, l'hypothèse du recrutement d'un agent au 1^{er} juillet 2023 a été intégrée au budget.

5. Sur la section d'investissement

- Les travaux de réaménagement de l'accueil clients devaient débuter en novembre 2022 pour durer jusqu'à janvier 2023, d'où un report initial d'une partie des dépenses sur le futur exercice. Toutefois, afin de tenir compte des observations formulées par le Conseil d'Orientation et de Surveillance lors de sa séance du 19 octobre 2022, ceux-ci se dérouleront entièrement en 2023 sur un périmètre revu et ce afin de limiter l'enveloppe global du projet.
- La section d'investissement sera construite sur des hypothèses de renouvellement courant des immobilisations.

Le budget primitif 2023 a été construit en application de ces orientations.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté, à 8 voix pour et une abstention, le budget primitif 2023.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 DEC. 2022





BUDGET PRIMITIF

DE

L'ANNEE 2023

BUDGET PRIMITIF 2023

Comptes	Libellés	Pour mémoire B.P. + B.S. 2022	Propositions B.P. 2023
	DEPENSES (à reporter)	702 950	471 050
156	Provisions pour risques bancaires généraux	300 000	0
158	Provisions pour charges de restructuration	130 000	178 500
159	Provisions impôt		
169	Autres prêteurs		
201	Frais d'établissement et d'études		
201.8	Amortissement des frais d'établissement et d'études		
203	Logiciels	25 000	25 000
203.8	Amortissement des logiciels (sorties d'inventaire)	10 000	
204	Droit au bail		
208	Site internet		
208.8	Amortissement site internet (sortie inventaire)		
212	Constructions		
212.8	Amortissement constructions (sorties d'inventaire)		
214	Matériel et outillage & matériel informatique	40 000	10 000
214.8	Amortissement matériel & mat.informatique (sorties d'inventaire)	10 000	
215	Matériel de transport		
215.8	Amortissement du matériel de transport (sorties d'inventaire)		
216	Mobilier et matériel de bureau	2 000	5 000
216.2	Agencement - Aménagement - Installation Siège	95 000	120 000
216.8	Amortissement autres immo.corporelles (sorties d'inventaire) ? Intitulé à chang	5 300	5 000
216.9	Provisions dépréciations		
230	Immobilisations corporelles en cours	85 000	125 000
261	Titres de participation		
270	Dépôts versés	650	2 550
	RECETTES (à reporter)	703 621	471 398
105.1	Excédents capitalisés	101 154	15 646
105.2	Bonis prescrits	8 000	8 000
156	Provisions pour risques bancaires généraux		
158	Provisions pour charges de personnel	30 000	142 000
169	Autres Prêteurs	316 000	55 000
201	Frais d'établissement et d'études		
201.8	Amortissement des frais d'établissement et d'études		
203	Logiciels (sorties d'inventaire)	10 000	0
203.8	Amortissement des logiciels	8 560	7 600
204	Droit de bail		
208.2	Autres immo. Incorporelles - site internet (sortie inventaire)		
208.8	Amortissement site internet	2 730	0
210	Terrains (sorties d'inventaire)		
212	Constructions (sorties d'inventaire)		
212.8	Amortissement des constructions	21 060	21 500
214	Matériel & outillage & Matériel informatique (sorties d'inventaire)	10 000	
214.8	Amortissement du matériel & matériel informatique	24 472	13 200
215	Matériel de transport (sorties d'inventaire)		
215.8	Amortissement du matériel de transport		1 640
216	Autres immobilisations corporelles (sorties d'inventaire)	9 500	5 000
216.8	Amortissement des autres immobilisations corporelles	76 295	75 962
230	Immobilisations corporelles en cours	85 000	125 000
261	Titres de participation		
270	Dépôts versés	850	850
	Déficit		
	Excédent	671	348

BUDGET PRIMITIF 2023

Comptes	Libellés	Pour mémoire B.P. + B.S. 2022	Propositions B.P. 2023
	60 ACHATS	2 700	3 000
602	Matières et fournitures consommables	2 700	3 000
	61 FRAIS DE PERSONNEL	459 732	470 000
612	Rémunérations du personnel	298 297	309 000
615	Rémunérations diverses au personnel	5 800	2 000
617	Charges de s.s. et régime de prévoyance	103 785	107 000
618	Autres charges sociales		
619	Autres frais de personnel - Caractère social	4 000	4 000
	- Divers (formation, out placement, CDG)	47 850	48 000
	62 IMPOTS ET TAXES	45 290	49 000
620	Impôts et taxes (dont taxes sur les salaires)	36 640	39 000
624	Droits d' enregistrement et de timbre		
629	Autres impôts (dont taxes foncières)	8 650	10 000
	63 TRAVAUX & SERVICES EXTERIEURS	226 085	227 300
630	Location de matériel	16 700	17 300
631	Entretien et réparations	41 200	48 000
633	Petit matériel et outillage	1 000	1 000
634	Fournitures extérieures (EDF-GDF etc..)	7 050	9 000
635	Locations d' Immeubles et charges locatives	20 500	19 200
636	Prestations de services	62 085	50 000
637	Rémunérations d' Intermédiaires (honoraires, droits de prise)	37 100	40 000
638	Primes d' assurances	40 450	42 800
	64 TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	3 020	3 700
641	Voyages et déplacements	2 020	2 000
642	Transports de fonds	1 000	1 200
644	Transports de gages	0	500
647	Frêts et transports administratifs		
	65 OPERATIONS A CARACTERE SOCIAL	6 300	6 300
650	Dégagements gratuits	1 300	1 300
651	Autres opérations à caractère social	5 000	5 000
	66 FRAIS DE GESTION GENERALE	58 202	62 700
660	Publicité et communication	29 900	32 600
661	Missions et réceptions	1 500	3 000
662	Imprimés administratifs	100	100
663	Documentation générale	700	500
664	Frais de télécommunications	12 890	13 000
665	Frais d' actes et de contentieux	500	500
666	Intéressement du personnel		
667	Cotisations Organismes Professionnels	6 700	7 000
668	Autres frais divers de gestion (chèques, cartes bancaires)	5 912	6 000
669	Dépenses imprévues		
	<i>A reporter</i>	801 329	822 000

BUDGET PRIMITIF 2023

Comptes	Libellés	Pour mémoire B.P. + B.S. 2022	Propositions B.P. 2023
	<i>Report</i>	<i>801 329</i>	<i>822 000</i>
	67 FRAIS FINANCIERS	3 250	3 250
670	Intérêts des bons de caisse		
671	Intérêts des comptes de dépôts à terme		
672	Intérêts livrets, PEP,LDD,PEL,CEL etc...		
675	Intérêts des emprunts pour investissement		
676	Intérêts des emprunts sur opérations financières		
677	Intérêts des comptes de dépôts à vue		
679	Frais financiers divers	3 250	3 250
	68 DOTATIONS AUX AMORT. & PROV.	223 117	321 404
681	Dotations aux amortissements	133 117	119 404
684	Dot. aux comptes de prov. pour dépréciation de titres		
685	Dotations aux provisions	60 000	60 000
686	Dotations aux amort. & prov. exceptionnelles	30 000	142 000
689	Dotations aux provisions impôt		
	69 IMPOTS SUR LES BENEFICES	0	0
690	Impôt sur les bénéfices		
	87 PERTES	34 800	30 500
872	Charges sur exercices antérieurs (dont validations de services)	30 300	30 000
874	Pertes exceptionnelles (dont irrécouvrables)	4 500	500
	Total des dépenses de fonctionnement (à reporter)	1 062 496	1 177 154
	Excédent à capitaliser	101 154	15 646
	TOTAUX EGAUX EN DEPENSES ET EN RECETTES	1 163 650	1 192 800

BUDGET PRIMITIF 2023

Comptes	Libellés	Pour mémoire B.P. + B.S. 2022	Propositions B.P. 2023
	70 PRODUITS SUR OPERATIONS DE PRETS	500 000	550 000
700	Intérêts et droits gages corporels	360 000	380 000
701	Intérêts et droits valeurs mobilières		
702	Intérêts prêts	75 000	75 000
703	Frais de dossiers prêts	15 000	5 000
705	Pénalités et intérêts contentieux prêts		
707	Droits sur adjudications	50 000	90 000
708	Pénalités sur report de mensualités		
709	Intérêts des comptes débiteurs		
	72 VENTES DE DECHETS	0	0
720	Vente d' objets hors service		
	73 CHARGES RECUPEREES	27 000	27 000
736	Frais d' affranchissement	20 000	20 000
738	Frais de poursuites		
739	Autres charges récupérées	7 000	7 000
	76 PRODUITS ACCESSOIRES	2 800	2 800
763	Revenus des immeubles	2 800	2 800
766	Récupération intérêts payés d'avance		
768	Commissions à répartir		
769	Autres produits		
	77 PRODUITS FINANCIERS	82 350	313 000
770	Revenus des titres et valeurs	46 600	270 000
771	Revenus des placements à court terme		
773	Intérêts des fonds placés	22 250	8 000
779	Autres produits financiers	13 500	35 000
	78 REPRISES SUR AMORT. & PROV.	520 000	268 500
784	Reprise sur provisions pour dépréciation des titres		
785	Reprise sur provisions pour charges d' exploitation	90 000	90 000
786	Reprise sur provisions exceptionnelles	430 000	178 500
789	Reprise sur provisions pour impôts		
	87 PROFITS	31 500	31 500
873	Produits sur exercices antérieurs	5 500	5 500
875	Profits exceptionnels (PEC validations service, +values/ventes)	26 000	26 000
	Total des recettes de fonctionnement (à reporter)	1 163 650	1 192 800
	Déficit à prélever sur la dotation		
	TOTAUX EGAUX EN DEPENSES ET EN RECETTES	1 163 650	1 192 800

BUDGET PRIMITIF 2023

	Propositions B.P. 2023
DEPENSES	1 648 204
Dépenses de la section investissement	471 050
Dépenses de la section fonctionnement	1 177 154
RECETTES	1 664 198
Recettes de la section investissement	471 398
Recettes de la section fonctionnement	1 192 800

ARRETE - SIGNATURES - VISA

Présenté par le Directeur et les Membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance

A DIJON, le 14 décembre 2022

Le Directeur Général,



Grégoire ASSELINEAU

Le Vice-Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance,



François DESEILLE

Arrêté par le Préfet

A DIJON, le

Le Préfet,

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 DEC. 2022



ETAT DU PERSONNEL

BUDGET PRIMITIF 2023

DESIGNATION DU PERSONNEL	INDICES BRUT	NOMBRE		Nombre d'agents bénéficiaires du logement	
		Exercice 2022	Exercice 2023	gratuit	loué
Directeur CM	817 à HEB	1	1		
Agent Comptable	383 à 658	1	1		
Attachés hors classe	797 à HEA3	1	1		
Attachés Principaux	593 à 1015	0	1		
Attachés	444 à 821	2	1		
Rédacteurs Principaux de 1 ^{ère} classe	446 à 707	0	0		
Rédacteurs Principaux de 2 ^{ème} classe	401 à 638	0	0		
Rédacteurs	389 à 597	2	1		
Adjoints Administratifs Principaux 1 ^{ère} classe	388 à 558	2	1		
Adjoints Administratifs Principaux 2 ^{ème} classe	368 à 486	0	0		
Adjoints Administratifs	367 à 432	0	1		
TOTAUX		9	8	0	0
		MONTANT			
		traitements et accessoires		indemnités	
FRAIS DE PERSONNEL		215 650		88 013	
		303 663			
Personnel horaire		2 000			
Provisions pour congés payés/comptes épargne temps		4 975			
Charges de S.S. et régime de prévoyance		106 692			
Autres frais de personnel : Action sociale (CNAS...)		3 840			
Divers (formation-PEC CDG)		47 940			
SOUS-TOTAUX		381 097		88 013	
		469 110			
Impôts et taxes (taxes sur les salaires...)				38 830	
Formation volontaire				-8 050	
Diverses régularisations				-25 640	
TOTAUX		474 250			

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 DEC. 2022



ETAT DES PROPRIETES FONCIERES

BUDGET PRIMITIF 2023

SITUATION DES PROPRIETES	BATIMENT ADMINISTRATIF	BATIMENT MIXTE		IMMEUBLE DE RAPPORT	REVENU ANNUEL	
	Superficie	Administration Superficie	Nombre de logement	Nombre de logement	Exercice 2022	Exercice 2023
1 place du 30 octobre - DIJON	244 m ²					
11 rue Félix Trutat - DIJON				1 (65 m ²)	2 800	2 800

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

20 DEC. 2022

